DROIT À L'IMAGE

Au cours de l'année sportive 2026-2027, vous ou votre enfant, êtes susceptible d'être photographié ou filmé individuellement ou en groupe lors des entraînements et des compétitions.
Ces prises de vue peuvent être prises par un journaliste, un dirigeant, un parent d'un club.

Ces prises de vue peuvent être utilisées comme documents de nature pédagogique, pour des raisons d'expositions ou de publications dans la presse ou sur nos réseaux sociaux.

En raison de l'obligation de respecter le droit à l'image, nous vous remercions de lire avec attention et de remplir le formulaire ci-dessous.

Pour les mineurs :

Je soussigné(e) Madame, Monsieur …… (NOM et prénom) responsable légal de l'enfant…… (NOM et prénom)
Autorise le club Kyokushin Tilly et la Team Basse-Normandie Kyokushin à utiliser les prises de vue.
N'autorise pas à utiliser les prises de vue.

Pour les adultes :

Je soussigné(e) Madame, Monsieur …….. (NOM et prénom)
Autorise le club Kyokushin Tilly et la Team Basse-Normandie Kyokushin à utiliser les prises de vue.
N'autorise pas à utiliser les prises de vue.

Le …./…./…….

Fait à ……

Signature